Envoyé en préfecture le 25/09/2026
Reçu en préfecture le 25/09/2026
Publié le
ID : 022-212202345-20260924-260902-DE

DEPARTEMENT
des COTES D'ARMOR

Arrondissement
de GUINGAMP

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté – Egalité – Fraternité

COMMUNE de PLOUVARA

n°26-09-02

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Membres en exercice : 15
Membres présents : 14
Votants : 15

Convocations le 18/9/2026

Objet : Chantiers de voirie

L'an deux mille vingt-six, le vingt-quatre septembre à dix-huit heures trente minutes, les Membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis à la Mairie, sous la présidence de Mr NICOLAS Cyril, Maire.

Etaient présents : C.NICOLAS - C.BANIEL - S.L'HOSTELLIER - D.LECOQ - L.TURBAN - C.LE GRAET - M.JEAN - J.MARIETTE - A.GAUTIER - T.BERTHAUD - A.LE MEHAUTE - N.GUILLOSSON - G.CORNEC - P.SYLVESTRE

Absente excusée : A.MEHEUT

Madame Annyvonne MEHEUT a donné pouvoir à Madame Liliane TURBAN

Secrétaire de séance : A.LE MEHAUTE

Monsieur Christophe BANIEL, adjoint délégué à la voirie, présente le devis sollicité auprès de l'entreprise SPTP pour réaliser trois chantiers de voirie :

- purge voie communale - Rue de Pondy. Coût : 6405 € HT
- réparation chaussée voie communale n°1 - Route de Plélo (Caulan). Coût : 1492.50 € HT
- enrobés suite au renouvellement de la traversée de route d'eau pluviale - Route de Kernier. Coût : 872.50 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, valide, à l'unanimité, le devis présenté pour un montant total de 8 770 € HT. La dépense sera affectée en investissement sur l'opération 97 / Voirie (art 2151).

Fait et délibéré les jour, mois, an susdits
Pour extrait conforme

Le Maire,
Cyril NICOLAS

Le secrétaire,
Adrien LE MEHAUTE